48e Année - Nos 3502. Le N° 0.25 c. PARAIT LE SAMEDI 12 Décembre 1936

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur - M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne).....1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

Et maintenant l'ordre budgétaire ! l'ordre républicain !

La Chambre, votant par 350 voix contre 171 l'ordre du jour cloturant les interpellations sur la question extérieure, a de la sorte approuvé « la politique de paix poursuivie par le gouvernement ».

Précisons cette formule : cette politique de paix, c'est celle qu'avait définie Yvon Delbos, elle a pour condition essentielle, comme l'a dit le ministre des Affaires étrangères, la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Espagne.

Non-ingérence absolue, loyale, non-ingérence non seulement dans les paroles mais encore dans les actes, non-ingérence qui doit être appliquée aussi strictement dorénavant qu'elle l'a été récemment par l'invitation très ferme faite à M. Companys de demeurer en Espagne et de ne point participer à des meetings chez nous.

Voilà ce que la Chambre a décidé et elle l'a décidé avec énergie. Il n'y aura plus, nous pensons bien, à y revenir. Nous espérons que sur cette question le débat sera clos.

C'est au reste ce que dans l'intérêt du pays, dans l'intérêt de la paix, les radicaux avaient demandé, réclamé à Biarritz. Ils ont donc satisfaction sur ce point.

Mais là ne s'étaient pas limités leurs vœux. Il y a d'autres questions sur lesquelles ils entendent obtenir satisfaction.

Ils se sont prononcés pour l'ordre budgétaire. La question est urgente. La Chambre va l'aborder peut-être d'ailleurs avec une précipitation que si nous avons bonne mémoire M. Léon Blum et M. Vincent Auriol n'admettaient point lorsque sous d'autres ministères, les circonstances l'exigeaient.

Cette précipitation est du reste d'autant plus fâcheuse aujourd'hui que le projet de budget qu'on nous apporte contient des innovations qui méritent un examen attentif, et qui plus encore ne concordent nullement avec les principes définis, en matière financière, lors du Congrès de Biarritz.

De toutes façons les radicaux auront à y veiller. Ils ont réclamé l'ordre budgétaire. Ils doivent l'obtenir.

Ils ont aussi reclamé l'ordre républicain, la fin de l'agitation sociale, l'interdiction du système des occupations.

Et, il faut le reconnaitre, des engagements solennels ont été pris à cet égard par le gouvernement, à maintes reprises d'ailleurs.

Ces engagements doivent être suivis d'effet. Les radicaux ne sauraient tolérer qu'il en fut autrement.

Ils ont travaillé avec une énergie qui a eu d'heureuses conséquences au succès de la politique de paix, de non-ingérence dans les affaires d'Espagne.

C'est au succès de la politique d'ordre budgétaire et de la politique d'ordre républicain qu'ils doivent maintenant consacrer leurs efforts.

Et cela, sans fléchir, sans accepter aucun compromis.

Il y va de l'intérêt supérieur du pays.

E.-N.

Rêveries automnales dans les pentes alpestres

Ce serait méconnaître le charme exquis de la nature et des paysages Alpestres, à cette époque de l'année, qui sert de transition entre l'été désuet et le proche hiver, que de ne pas chanter la beauté et la grandeur d'une saison qui est le dernier, mais solide rempart de l'été finissant.

Les Alpes, de légendaire mémoire ont toujours bénéficié sur les autres vallées d'une suprématie incontestée qui, indubitablement, est due à leur situation ethnographique, mais davantage, peut-être, à leur climat.

L'immense océan céruléen qui plane sur toutes choses est d'une pureté indéfinissable en toutes saisons, tandis que le soleil préside à longueur d'année aux destinées grandioses d'une région privilégiée.

En Automne tout est plus beau encore. Le dépouillement de la nature aux décors multiformes est une véritable école de philosophie à laquelle l'homme ne peut se soustraire, puisqu'il y est d'aventure convié.

Quel miracle de couleurs, de parfums, de simplicité toujours, l'automne sait réunir pour l'ultime parade avant les grandes chevauchées hivernales.

Les impressions que je vais vous livrer, je les ai « vécues » moi-même, car je me suis volontairement égaré, par un tiède après-midi d'automne, dans un sentier grimpant au flanc d'une colline rutilante de soleil et d'azur, s'élevant insensiblement jusqu'aux profondeurs d'une immense forêt dépouillée de sa parure d'émeraude.

A la vue de cette armée d'arbres squeletiques semblable à un paysage de l'apocalypse, par son impressionnante et sauvage majesté, un attrait irrésistible et sublime m'envahit.

Le sol jonché de feuilles mortes, immense champ de bataille de la nature, laissait échapper sous le vélum azuré de la forêt une chaude et énivrante senteur d'humus écoutant son parfum.

Mais je gravissais toujours sans m'apercevoir de ma lente ascension. Je parvins enfin au col escarpé flanqué de toutes parts de rocailles et d'éboulis. De ce point unique, ma vue découvrait la vallée encaissée d'ou j'étais parti quelques heures auparavant.

Bientôt après, le soir tomba. A ce moment dans le crépuscule naissant j'aperçus la montagne gammée d'irrésistibles feux d'argent contrastant harmonieusement avec les rouilles et les ors des bouquets d'arbres qui m'environnaient.

Devant ces féériques visions alpestres, l'esprit réalisait difficilement la magique impression des décors entrevus, trop tôt disparus dans l'ombre douce du soir complice.

Que de richesses! que de trésors! et quelle majestueuse attraction devant cette sauvage beauté.

Tandis que lent et grave le couvre-feu sonnait dans la paix du soir, je redescendis en murmurant tout bas, accompagnant de mes accents le rythme monocorde de la cloche villageoise, les vers beaux entre tous de Cécile Didier :

Maintenant, aucun bruit ne monte de la terre.
La campagne s'apprête au saint recueillement,
Et la paix, merveilleuse et pure, tendrement,
Baigne de volupté mon rêve solitaire.

ARMAND ZINSCH

(Publication autorisée par l'auteur)
(Reproduction autorisée par les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres).

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

Sisteron-Vélo (2) bat U. S. Dignoise (2) par 4 buts à 0.

Dimanche dernier, sur le stade municipal de Digne, notre équipe réservé a remporté sa quatrième victoire en battant par 4 buts à zéro, la réserve de l'Union Sportive Dignoise après une fort jolie partie qui fut toute à l'avantage de nos jeunes espoirs.

***

U. S. Dignoise (1) bat Sisteron-Vélo (1) par 3 buts à 1.

Après le match de notre réserve, ce fut au tour de l'équipe première de rencontrer l'équipe correspondante de l'Union Sportive Dignoise.

La première mi-temps arriva sur le score de 3 buts à 0, en faveur de Digne. Le vent géna considérablement notre défense, mais par contre, aida la ligne d'avant Dignoise, qui, il faut le reconnaître, s'avéra beaucoup plus dangereuse que la nôtre.

En seconde mi-temps, les Dignois ne firent que quelques incursions dans notre camp, et l'avantage fut surtout pour Sisteron. C'est cafouillage sur cafouillage devant les buts dignois que la seconde mi-temps se déroula. Toutefois un but fut marqué et la fin fut sifflée sur le score de 3 buts à 1, en faveur de Digne.

Tous les joueurs sont à féliciter.

***

Demain nos deux équipes se déplaceront à Saint-Auban pour rencontrer en un match amical les deux équipes de cette localité.

Tous les joueurs sont informés que le départ est fixé à 12 h. 30 précises, devant le siège.

AERO-CLUB BAS-ALPIN

Vol Mécanique. — Il a été effectué en Novembre 25 heures de vol, dont 6 h. 55 par des pilotes du Club volant seuls à bord et 18 h. par des élèves en double commande.

Deux élèves, MM. André Queyrel, de Saint-Auban, et Lucien Coréard, de Mison ont effectué avec maitrise les épreuves du Brevet de Pilote d'avion et obtiennent le brevet. Ainsi le nombre des brevets obtenus par le Club se trouve porté à 18.

Quatre baptêmes de l'air ont été donnés en Novembre. M. Bonet s'entraine régulièrement sur son Farman-Moustique.

Vol à voile. — 50 lancers sur planeurs ont été effectués en Novembre par des élèves débutants nouvellement inscrits au Club.

Visites d'Avion. — 3 appareils, venant de Marignane, Aix Lenfant et Lyon ont utilisé l'Aérodrome.

Le sergent pilote De Balathier a livré en vol, le Potez 43 N° 12, affecté à la Section d'Aviation Populaire du Club par le ministère de l'air.

Section d'Aviation Populaire. — Cette section compte 30 élèves, inscrits et pratiquants. Ces élèves ont effectué 9 h. 15 de vol mécanique et 25 lancers sur planeur 11AC. Les cours Théoriques ont commencé fin Novembre à Sisteron et Sant-Auban Au début de décembre ils commenceront à Digne.

LA PEDALE SISTERONNAISE

Le mardi 9 décembre à 20 h. 30 a eu lieu la réunion hebdomadaire de notre nouvelle société. Le bureau a mis au point le calendrier des épreuves cyclistes qui se dérouleront pendant la saison 1937. Nous publieront sous peu ce magnifique programme de compétitions et d'épreuves. Le bureau est heureux d'enregistré chaque jour de nouveau adhérents et une phalange sans cesse augmentée de jeunes amateurs du noble sport cycliste.

"FEU"

« Sir Basil Zaharof est mort ».

Si, jadis, de l'Homme-Canon,
La renommée était fameuse
Sir Basil eut plus grand renom
Il était l'homme-mitrailleuse.

C'est par lui que furent lancés
Ces « joujoux » qui firent connaître
Le sensationnel coup de maître
Que fut son premier coup... décès.

Toujours en quête de raffut,
(Il en faisait de la galette),
Attentif au bruit des gachettes
Il était sans cesse à... l'affut.

Il n'était pas mauvais gas. Non !
On le disait tout feu tout flamme
Aimant son prochain avec âme...
Avec celle de ses canons.

Très grande était son indulgence,
Car on ne l'entendit jamais,
Avec un geste d'impatience,
S'écrier : « Fichez-moi... la Paix ».

Peu railleur de tempérament
« Mettre en boite » il ne sut le faire;
Il préferait tout gentiment
Vous mettre... sous six pieds de terre.

Il fut toujours le débrouillard
Qui sait se tenir à la « corde »
Quand tant d'autres ont du retard,
Ils avait à son arc... dix cordes.

Et très dévoué par surcroit.
Il possédait une brochette,
De rubans, plaques et rosettes,
Plus d'innombrables croix... de bois.

Ayant de nombreux logements
(Fait bizarre je vous l'accorde)
Il n'eut jamais d'apppartement,
Sur la place de la... Concorde.

On a dit, pour le faire absoudre
Qu'il aimait la France. Je crois
Qu'il nous préférait les chinois...
Car ils ont inventé la Poudre.

Gourmet, et des plus accomplis,
Il n'eut voulu voir sur sa table,
A tous ses repas, immuable,
Qu'un plat, un seul... les fruits *confits*

C'est de celà qu'il s'est nourri,
Pendant presque sa vie entière,
Arrosant son met favori
D'une seule boisson... la Bière.

Sur lui que de fausses nouvelles,
On en compte des ribambelles,
Mais il est certain par ailleurs
Qu'il fut très féru d'aventures
Et qu'il ne manquait pas d'allure.
Ce fut vraiment un grand *saigneur.*

André TERRAT.

Le projet de conciliation et d'arbitrage obligatoire

La Chambre vient de voter en toute hâte et sans même avoir un rapport imprimé sous les yeux un projet de loi instituant, pour tous les différents collectifs du travail, une procédure de conciliation et d'arbitrage obligatoires. Ce projet a été déposé précipitament par le Gouvernement au reçu d'une lettre remise au Président du Conseil par la Confédération générale du Patronat français, le chef du gouvernement ayant interprêté cette lettre comme signifiant la rupture des négociations entamées entre le patronat et la C. G. T. au sujet d'une procédure de conciliation et d'arbitrage.

En réalité la C. G. P. F. saisie seulement le 20 novembre d'un texte définitif, adopté *ad referendum* par une sous-commission de rédaction expliquait seulement au Président du Conseil, dans la lettre qu'elle lui a présentée, que tout en affirmant son attachement au principe des règlements amiables des conflits et son désir de le mettre en principe, elle ne voyait aucun moyen de faire aboutir et fonctionner une procédure fondée sur une collaboration confiante et le respect des engagements pris tant que la paix sociale serait troublée par la violation répétée de la loi et des contrats. La C. G. P. F. faisait donc appel aux pouvoirs publics, responsables de ces désordres, pour les prier d'y mettre fin ainsi qu'ils en avaient pris l'engagement devant le Sénat. Elle se réservait de reprendre ensuite le projet concernant la conciliation. Mais le gouvernement a préféré déposer tout de suite un projet devant le Parlement.

Ce projet voté mardi par la Chambre, a été présenté comme étant conforme au texte de la sous-commission de rédaction auquel il vient d'être fait allusion. Il en diffère cependant sur un point essentiel: le texte en question ne visait que les différends portant sur l'interprétation ou l'exécution d'une convention collective en vigueur. Or le projet du Gouvernement vise tous les conflits ; il s'étend par conséquent aux revendications nouvelles, telles que le contrôle ouvrier sur les actes essentiels de gestion. Il n'y a évidemment pas de transaction ni d'arbitrage possible sur des points comme celui-là, qui touchent à l'existence même du patronat.

Certes l'idée de supprimer les grèves en instituant une procédure dont la sentence arbitrale obligatoire serait le point final peut séduire d'excellents esprits. Mais aucune sanction n'étant prévue, quelle garantie aura-t-on que les syndicats ouvriers s'inclineront devant cette sentence ? Le Président du Conseil se rend si bien compte du caractère platonique de l'arbitrage obligatoire qu'il songe à règlementer le droit de grève, lequel ne pourrait s'exercer qu'au cas où la cessation du travail serait votée au scrutin secret à une forte majorité, vraisemblablement des deux tiers par le personnel d'une entreprise ou d'une profession. La grève deviendrait alors non seulement licite, mais obligatoire et les usines seraient fermées et « neutralisées ». N'y-a-t-il pas une contradiction entre cette règlementation projetée du droit de grève et l'arbitrage obligatoire qui rendrait toute grève illicite, ce qui ne peut manquer d'ail-

© VILLE DE SISTERON

leurs d'avoir de grosses conséquences juridiques (rupture du contrat de travail, délais-congés, etc..).

Quoi qu'il en soit on pou... tonner qu'un gouvernement à direction socialiste en arrive à supprimer ainsi le droit de grève si l'on ne savait que la C. G. T. elle même a réclamé ce système d'arbitrage obligatoire parce qu'elle y voit un moyen d'arriver plus vite à ses fins, étant bien entendu que les syndicats ouvriers ne seront pratiquement tenus à rien, dans tous les cas où l'arbitrage se retournerait contre eux.

Chronique Locale et Regionale

SISTERON

FOIRE. — Après-demain lundi se tiendra à Sisteron, l'importante foire dénommée « foire froide ». Espérons que malgré son appellation frigidaire la température sera plutôt clémente.

Pouponnière. — La pouponnière est ouverte tous les jours de 8 h. à 11 h. et de 2 h. à 6 h. Les parents peuvent confier leurs enfants en toute tranquillité ils sont gardés, soignés par une infirmière diplomée de puériculture qui leur donne tous les soins nécessaires. Les biberons sont donnés chauds à heure indiquée.

Pharmacie de Garde. — Demain dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Arbre de Noël *de l'Ecole Maternelle.* — 1ère liste de souscription.

Mme Noirey, directrice honoraire, 10 ; Huguette Roux, 10 ; Justin Rolland, 1er adjoint, 10 ; Fauque, instituteur, 10 ; Claire Bremond, hôtel, 10 ; Esmieu, notaire, 10 ; Donzion, boucherie, 10 ; Charles Baron, député, 20 ; Caisse d'Epargne de Sisteron, 300 ; Bertin, aux Plantiers, 50 ; Tron, instituteur, 10 ; Mlle Peyron, directrice filles, 10 ; Audibert, directeur école garçons, 10 ; Paul Bonnet, 7 ; Lucette Arnaud, 5 ; Anonyme, 5 ; Rebattu, mercerie, 10 ; Mlles Mégy, épicerie, 5 ; Audibert-Jourdan, boucher, 12 ; Mme Reynaud, institutrice, 6 ; De Courtois, sénateur, 10 ; Pau, P. T. T., 5 ; Achard, instituteur, 10 ; Jean Blanc, 10 ; Jean Autant, 5 ; Georges Badet, 5 ; Véra Coradi, 10 ; Madame Arnaud, institutrice, 10 ; Latil Georges, 5 ; Robert Imbert, 5 ; Andine Marcel, entrepreneur, 10 ; Jouve, camionneur, 20 ; Renée Daumas, 5 ; **Mme Bardonnenche, institutrice, 10; Mme Daumas, directrice, 10 frs.**

Les maitresses remercient vivement les généreux donateurs.

La souscription reste ouverte à l'Ecole.

POUR LEURS ETRENNES

OFFREZ A VOS ENFANTS

un magnifique Album d'Images

En vente à la Librairie LIEUTIER.

Dans les Eaux et Forêts. — M. Bissirier, inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts, à Sisteron, est nommé en la même qualité à Digne, affecté au service du reboisement et travaux forestiers.

M. Bissirier, qui depuis de longues années est parmi nous, avait su par son affabilité s'attirer la sympathie de la population.

A Sisteron, il avait été chargé de la direction des routes forestières qui se construisent actuellement dans les secteurs d'Authon et de Valbelle qui bientôt rendront de signalés services aux populations limitrophes de ces secteurs.

Tout en regrettant le départ de ce sympathique fonctionnaire, nous ne pouvons que le féliciter de l'avancement qu'il obtient.

GRAND CHOIX

DE CARTES ILLUSTREES

DE NOEL et du JOUR DE L'AN

en vente à la Librairie LIEUTIER

Pour St-Chamas. — A la longue souscription publiée samedi dernier faite en faveur des victimes de Saint-Chamas, ajoutons le nom de M. Magaud, camionneur qui a versé la somme de 10 francs au cours de cette semaine.

Cartes de Visite

à l'Imprimerie PASCAL-LIEUTIER

— SISTERON — TÉLÉPHONE 1.48

Amicale des Mutilés A.C. et V.G. — En reconnaissance des services qui lui ont été rendus par le service du contentieux de l'amicale qui, par les nombreuses démarches et interventions de son Président auprès des divers organismes compétents, lui ont permis d'obtenir, enfin, la reparation d'une injustice dont il était victime, la somme de 50 francs a été versée à la caisse de l'Amicale par l'un de ses membres adhérents désireux de conserver l'anonymat.

Très touché de ce beau geste qui témoigne, une fois de plus, de l'incontestable nécessité du service de renseignements établi depuis près de vingt années, au sein de l'Amicale des mutilés, combattants et victimes de la guerre, le conseil d'administration adresse à leur camarade ses bien sincères remerciements.

Concours. — Un concours pour trois emplois de sténo-dactylographes aura lieu à la Préfecture des Basses-Alpes le mardi 19 janvier 1937.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au 28 décembre 1936 inclus, à la Préfecture des Basses-Alpes (secrétariat général).

Peuvent seuls se faire inscrire les Français des deux sexes âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus à la date du concours. Cette limite d'âge est reculée d'un temps égal à la durée des services civils ou militaires ouvrant droit à une pension de retraite.

Le programme, les conditions du concours et la liste des pièces à produire seront communiqués aux intéressés sur demande adressée à la Préfecture des Basses-Alpes, à Digne (secrétariat général).

Traitement: échelle ministérielle. (Joindre 0 fr. 75 pour la réponse).

POUR LES ETRENNES

offrez un vélo

A VOS ENFANTS

Voyez chez :

PAUL ALBERT

Avenue de la gare — SISTERON

un grand choix de vélos pour

—«»— Garçonnets et fillettes —

Ce sont des Vélos PEUGEOT

— Le Vélo qui dure longtemps —

AVIS. — Le décret portant règlement d'administration publique du 14 aout 1936, publié au Journal Officiel du 19 aout, a déterminé les conditions d'application de la loi du 27 mars 1934 instituant un registre spécial des métiers pour l'inscription des artisans.

Ce décret a prévu que pour les artisans déjà établis, c'est à dire, pour la très grande majorité des intéressés, l'immatriculation au Registre des mètiers devra être requise dans un délai de trois mois.

Par suite du nombre important des artisans à inscrire et, par voie de conséquence, en raison des difficultés matérielles qui se sont révélées de nature à empécher cette inscription d'intervenir en temps utile, il est apparu qu'il y avait lieu de proroger ce délai d'inscription.

Aussi, afin que les artisans puissent procéder facilement aux formalités règlementaires d'inscription, l'administration a préparé un décret en vue de prolonger la durée du délai d'inscription. Ce décret interviendra prochainement.

CONSULTEZ

Madame ALICE

— Reine des Voyantes —

Avenir dévoilé par secret infaillible

52, Rue Droite — au 1er au-dessus de l'Entresol. — SISTERON

Tous les jours de 3 à 5 heures.

Office de la main d'oeuvre. — Il y aura à Digne au cours du mois de janvier 1937, un concours d'apprentis.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

1) Etre de nationalité française et âgé de moins de 20 ans ;

2) Avoir au moins dix-huit mois d'apprentissage, dans un métier d'artisanat rural, charron, forgeron, menuisier, charpentier, mécanicien, serrurier, plombier, zingueur, électricien maréchal-ferrant, chaudronnier, maçon, peintre, etc..

3) Etre domicilié dans une commune rurale du département des Basses-Alpes.

Ce concours comportera l'exécution d'un travail d'après un croquis côté et des interrogatoires sur la technologie du métier professé par l'apprenti qui devra justifier également d'une instruction équivalente au certificat d'études primaires.

Des boites d'outillage d'une valeur variant de 300 à 500 francs, seront attribuées aux apprentis qui auront obtenu le plus grand nombre de points. En outre, par application de l'article 48 paragraphe 3 de la loi du 25 juillet 1919, il sera délivré un certificat d'aptitude professionelle aux candidats qui obtiendront pour leur travail et leur réponse aux interrogations le minimum de points exigé par les règlements qui fixent l'attribution de ce certificat.

Ce diplôme confère aux titulaires de sérieux avantages surtout au moment de leur incorporation.

Les demandes d'inscription à ce concours devront parvenir à la Préfecture des Basses-Alpes (office départemental de la main-d'œuvre) avant le 31 décembre 1936, accompagnées des pièces suivantes :

1) du bulletin de naissance du candidat ;

2) d'un certificat de l'employeur indiquant la date d'entrée en apprentissage ou d'une copie du contrat d'apprentissage (signature légalisée par le maire).

Avec l'accusé de réception de leur demande d'inscription, les candidats à ce concours recevront tous renseignements utiles sur le programme, le lieu des épreuves ainsi que l'horaire suivant lequel ces épreuves auront lieu.

COGNAC MONNET centenaire accepte agents sérieux et bien introduits pour Paris et Province. Ecrire directement avec références à J. G. Monnet et Cie Cognac.

Auberge de Jeunesse

Une auberge de jeunesse vient d'être fondée à Allauch, B.-d.-R., à 11 km. de Marseille (tram toutes les 20 m.). Le site est très pittoresque, la mer est proche, l'altitude est de 230 m. et la vue s'étend sur un magnifique panorama, spectacle provençal qui embrasse tout le Golfe.

L'Auberge de Jeunesse d'Allauch sera inaugurée pour la Noël. Elle fonctionnera normalement aux vacances de Pâques 1937 et pendant les trois mois d'Eté. Entre temps elle ouvrira les samedis et dimanches.

L'Auberge de Jeunesse d'Allauch désire accueillir dans ses locaux : dortoirs, vestiaires, douches, salle à manger, studio-bibliothèque, etc., situés aux 1er et 2e étages d'une ancienne demeure seigneuriale, d'une part 15 jeunes gens, de l'autre, 15 jeunes filles, voulant, plus spécialement, faire un *stage de culture et de Fraternité Provençales.* Le camarade passant y sera, aussi, amicalement hébergé.

Prix du couchage dans lit : 4 frs. la nuit, et de la pension : 11 frs. par jour. Des excursions de marche des promenades artistiques, des visites « dirigées » dans Marseille, des fêtes provençales, etc., sont au programme du séjour.

Non seulement nous invitons nos jeunes lecteurs de 16 à 30 ans : jeunes ouvriers de la ville et des champs, jeunes fonctionnaires, instituteurs et institutrices, artistes, professeurs, etc.. à se renseigner sur les autres détails de l'Auberge provençale d'Allauch, mais nous leur recommandons de se faire inscrire assez à l'avance pour le séjour qu'ils auront décidé, car les demandes seront retenues dans l'ordre de leur arrivée.

Ecrire au président de l'Auberge de Jeunesse d'Allauch, notre camarade Jorgi Reboul, 76, rue de l'Olivier, Marseille (B.-d-R.).

Objets de Cotillon

pour soirée

en vente à la Librairie Lieutier

CASINO-CINEMA

Cette semaine :

Actualites Paramount

Un chef-d'œuvre

Un beau, grand et puissant film

la version française de

d'après le roman célèbre de PIERRE BENOIT, de l'Académie Française

La semaine prochaine : —«»— Paulette Dubost, dans — LA ROSIERE DES HALLES —

VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

ACTUALITES

ANNABELLA — Jean GABIN — Pierre RENOIR et Gaston MODOT

LA BANDERA

Un film de la Légion Etrangére Espagnole —«»—

La semaine prochaine — LES MYSTERES DE PARIS —

Le bal de dimanche. — Nous n'avions pas trop préjugé du succès du bal de la corporation des garçons bouchers de Sisteron. En effet, à l'heure indiquée, la salle des Variétés s'emplissait de joyeux couples qui se promettaient de risquer plus d'une danse et de contre-danses aux sons ronflants du Mélodia-Jazz. La soirée fut animée d'un bout à l'autre, tout se passa dans un ordre parfait et chacun se sépara emportant le plus agréable des souvenirs et la meilleure impression.

Ainsi soit-il ?

Soirée de Gala. — Le samedi 19 décembre 1936, à 21 heures, dans les salons de la Potinière, aura lieu une soirée de gala, organisée par le comité mondial des Femmes pour la paix et la liberté, section de Sisteron, avec le concours du Mélodia-Jazz et du célèbre accordéoniste Ailhaud, Intermède de chant avec artistes amateurs, concours de valse, tombola gratuite, distribution d'objets de cotillon, prix d'entrée : 3 francs.

Aux jeunes enfants de Sisteron — Jeunes enfants, toutes les années le bonhomme Noël vous apporte des jouets. Cette année encore, il ne vous oubliera pas, il passera dans toutes les villes et villages de France ; mais il est un pays là-bas, de l'autre côté des Pyrénées où il n'osera pas rentrer, crainte d'être bombardé — là les enfants n'auront pas cette année, leur part de jouets.

Voulez-vous, chers petits, remplacer les dons du Père Noël, par des dons venant de vous-mêmes et donner un de vos jouets à vos petits camarades espagnols pour qu'ils aient eux aussi un peu de joie pour la Noël et le nouvel An. Nous sommes surs que vous allez, avec votre bon cœur habituel, nous dire oui, nous le voulons.

Donnez le jouet à votre maman, elle le portera au comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme qui le fera parvenir à destination.

Déposez les jouets, Foyer du front populaire, Café Moderne, rue Saunerie, chez Mlle Ferrand, institutrice, rue de la Coste ; Mlle Aimée Blanc, faubourg La Baume.

Etat-Civil

du 4 au 11 décembre

NAISSANCES

Françis Yves Justin Rolland, place de la mairie. — Ginette Louise Sube, quartier de l'Adrech.

DÉCÉS

Ginette Louise Sube, quartier de l'Adrech.

PUBLICATION DE MARIAGES

MARIAGES

Néant.

VIENT DE PARAITRE

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD de l'Académie Française

Un beau volume de 300 pages.

en vente à la Librairie Lieutier.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.

Nous n'avons pas besoin de présenter notre éminent compatriote aux lecteurs de *Sisteron-Journal*, ni d'insister sur la valeur et l'intérêt de son dernier ouvrage, qui vient de paraître.

Ce livre intéresse tous les Bas-Alpins et en particulier les Sisteronnais. On y lira volontiers plusieurs charmants contes situés chez nous et à la fin le texte de la belle conférence faite il y a deux ans, à la radio sur Sisteron.

Ces contes, ces légendes sont toutes inspirées de l'histoire ou du folk-lore. Ils nous intéresseront aussi, nous apprenant à mieux connaitre et aimer notre beau pays.

Industriels ! Commerçants !

POUR VOS IMPRIMES

adressez-vous à l'

Imprimerie Lieutier

Rue Droite — SISTERON - Tél. 148

© VILLE DE SISTERON

TRIBUNAL DE DIGNE

Faillite BERTOTTI

Les créanciers de la dame BERTOTTI, épicière à CHATEAU-ARNOUX, sont avertis que le syndic a déposé au greffe l'état des créces.

Tout créancier vérifié ou porté au bilan est admis pendant huit jours à dater de la présente insertion à formuler des contredits ou des réclamations au greffe soit par lui-même, soit par mandataire par voie de mention sur l'état.

Le Greffier en Chef,
P. MAGNAN.

La vie de vos yeux peut-elle être doublée

Le spécialiste optométriste d'Avignon, M. BAKER, 7, rue de la République, à Avignon, vous démontrera du lundi 14 au mercredi 16 décembre inclus, sa nouvelle découverte, la prodigieuse lentille PONCTEX, marque déposée au Tribunal de Commerce de la Seine, n° 301.367, à l'Hôtel des Acacias, à Sisteron.

La crainte des conséquences d'une vue affaiblie ou irritée est tellement prononcée, que les experts se sont demandés si les conditions de la vie moderne ne mènent pas à la perte presque totale d'une vue normale.

Mais une lumière prodigieuse et pleine d'espoir vient de résoudre ce problème, M. BAKER, le fameux spécialiste d'Avignon, qui mène le grand combat pour la sauvegarde, opèrera lundi 14, mardi 15 et mercredi 16, à Sisteron, HOTEL DES ACACIAS, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

Voilà un fait remarquable qui réjouira tous ceux qui souffrent d'yeux affaiblis ou défectueux, car les merveilleux résultats obtenus par ce spécialiste, sont encore frais dans l'esprit de tous ceux qui ont eu recours à ses conseils et à son aide.

C'est avec la prodigieuse lentille marque « Ponctex », déposée au Tribunal de Commerce de la Seine, n° 301-367, qui a étonné les physiciens de trois continents par sa clarté, son éclat et son pouvoir d'annihiler les rayons ultra-violets, ennemis mortels des yeux, qui nous permet de proclamer que ces verres doublent la puissance de la vue.

La consultation du spécialiste est gratuite pour les visiteurs.

De 9 h. à 12 h. et de 14 à 19 h. à l'HOTEL des ACACIAS, à Sisteron, auront lieu les consultations privées, entièrement gratuites, faites par un spécialiste expert, ne laissant rien au hasard, et donnant en quelques minutes les indications ophtalmiques requises par le client et d'un degré d'exactitude scientifique merveilleux.

Que vous soyez myopes, que vous ayiez les yeux fatigués ou affaiblis, que vous souffriez d'astigmatisme, vue brouillée (vue larmoyante), ou n'importe quel défaut visuel, causé par les yeux défectueux, M. BAKER saura vous dire exactement ce qu'il faudra faire. Si vous avez déjà employé des verres qui ne vous ont pas donné satisfaction ou ont rendu votre vue plus mauvaise au lieu de l'améliorer, il peut vous en indiquer le degré exact, ou le verre spécial qui vous procurera le meilleur résultat et améliorera votre visibilité.

UN MOT A PROPOS DES PRIX EXAGERES.

M. Baker est persuadé qu'à ceux qui se voient dans l'obligation d'user de lunettes, on doit procurer des verres de première qualité au prix le plus favorable et le plus bas.

Dans beaucoup de cas, ces verres ne coutent pas plus de 20 frs. et vous pouvez vous procurer des verres doubles ou spéciaux pour astigmatisme à des prix qui vous étonneront en les comparant aux frais que vous occasionnent ordinairement ces achats.

Celui qui aurait le moindre doute concernant l'état de ses yeux, n'hésitera pas un seul instant à rendre visite à M. Baker, où toutes dispositions ont été prises pour un accueil qui les remplira d'aise et de confort. Prix spéciaux aux anciens Combattants.

N. B. — M. Baker en faisant l'examen subjectif de la vue, ne traite pas les maladies des yeux.

LA CHANCE

Tel est le titre de l'extraordinaire numéro de Noël des *Lectures pour Tous*, où, en de nombreux articles curieux, amusants, mytérieux, vous trouverez tous les aspects de la chance. Vous y apprendrez quelle fut celle des gens célèbres, comment la tentent ceux qui ne l'ont pas encore, quels sont les prophètes modernes dispensateurs de la chance, quels sont les temples de la chance... Et enfin quel est l'aspect scientifique de la chance ! Si vous voulez avoir de la chance, lisez ce numéro.

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

P. L. M.

Courses de Nice

A l'occasion des courses qui auront lieu à Nice, du 24 décembre 1936 au 26 janvier 1937, les billets d'aller et retour qui seront délivrés pour Nice par les gares P. L. M. distantes de moins de 750 kilomètres, pendant la période du 19 décembre 1936 au 26 janvier 1937, seront valables jusqu'au 2 février 1937.

Les billets, dont la validité normale expirera après cette dernière date, conserveront bien entendu leur faculté de prolongation.

La température et la santé

Le froid et l'humidité exaspèrent toutes les affections chroniques des voies respiratoires ; aussi, en cette saison, recommandons-nous la poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément et guérit progressivement l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, le catarrhe et la toux des bronchites chroniques. Prix de la boite 5 fr. 25 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

O HE ! Le poste qui plait

HERMÉS

— Radio musique idéale —«»—

Demandez une démonstration gratuite à votre domicile

Agent officiel :

ROME Marin

Cycles-Motos

— Rue Saunerie — SISTERON

Les billets de la loterie de bienfaisance de Monaco

sont en vente à la Librairie Lieutier.

Teinturerie FRAISSINET

Nettoyages à sec des tissus —»—
Teintures inimitables par spécialistes
Deuils rapides

Fraissinet, le meilleur Teinturier —

Dépôt de SISTERON :

Chez Mme LATIL, faiences, Rue Droite.

Les agendas de bureau de commerce et de poche

sont en vente à la Librairie Lieutier

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen facile de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir longtemps souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire au Laboratoire de M. Auguste VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui enverra gratis et franco les indications demandées.

Si vous souffrez d'une AFFECTION quelconque DE L'ESTOMAC, DU FOIE — DE L'INTESTIN —

Faites annuellement une cure avec

l'Elixir C. KOI

(à base de plantes alpestres)

qui est un RÉGÉNÉRATEUR et un RÉGULATEUR des Fonctions Digestives

Il est anti nerveux et parfait dépuratif

C'est un remède qui mérite d'être connu et qui fait merveille

PRÉPARÉ PAR
M. Charpenel, pharmacien, Sisteron
TOUTES PHARMACIES

en vente à la Librairie LIEUTIER.

UN COMMERÇANT avisé fait de la publicité dans
«Sisteron-Journal»

Crédit à l'Épargne

Société de capitalisation
Siège social à Lyon

Mme TRUPHÈME Julia

en tournée à SISTERON du 10 au 15 de chaque mois

Pour tous renseignements s'adresser : 15 *Avenue de Provence* LARAGNE. Téléphone 0.92

L'almanach Mathieu de la Drôme
l'almanach Hachette
l'almanach Vermot

sont en vente à l'Imprimerie-Librairie Lieutier, Sisteron.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

Maladies de la Femme

LE RETOUR D'AGE

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit à des intervalles réguliers, faire usage de la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 11

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON

Jours de Marchés et Foires

Toutes opérations de Banque et de Bourse
— *Avances aux Eleveurs* —

R. C. SEINE 64.462

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à { l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53 Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

Je vous reprends votre vieux poste

Vous avez un récepteur ancien ? Alors vous ignorez les ondes courtes qui élargissent l'horizon radiophonique du sans-filiste et tous les perfectionnements dont la science a doté les appareils modernes. Demandez à entendre un Philips 537 à ondes courtes, Multi-Inductance, puis nous vous ferons une proposition de reprise qui, certainements vous séduira.

COUPON à nous adresser.
Veuillez me faire savoir à quelles conditions vous reprendriez mon poste actuel en échange d'un Philips 537.
Nom : .....
Adresse : .....
.....

C. FIASTRE & M. SCALA
Rue de Provence, SISTERON
Téléphone 101.
Station Service

DISTRIBUTEUR OFFICIEL
PHILIPS

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

il est en vente à l'Imprimerie-Librairie LIEUTIER

BANQUE DES ALPES

SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL 6 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : GAP, 12, RUE CARNOT

Agences :

BRIANÇON - SISTERON - EMBRUN
LARAGNE - SAINT-BONNET - VEYNES

Bureaux Auxiliaires :

Guillestre - L'Argentière - Serres - Seyne-les-Alpes

Toutes opérations de Banques et sur Titres

CHANGE - LOCATION DE COFFRES-FORTS
au siège et dans toutes les agences

© VILLE DE SISTERON

Imprimerie - Librairie - Papeterie
Fournitures Scolaires et de Bureaux

M. PASCAL - LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON - Téléphone 1.48

Serviettes cuir - Cartables - Plumiers et Sous-mains
Cahiers en tous genres - Papier Vergé, marque supérieure
Articles de peinture et de dessin
Livres classiques - Dictionnaires - Encres - Romans

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station : *Café du Commerce, Télép.* 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE D'ETE
(à partir du 27 Juin 1936)

Matin

Sisteron	6 h. 50	Digne	7 h. 55
Digne	8 h. 30	Sisteron	9 h. 35

Soir

Sisteron	12 h. 40	Digne	13 h. 50
Digne	16 h. 50	Sisteron	18 h.

Prix des places: Sisteron-Digne, 8 frs.

N.-B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec: 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 12 h. 40 *assure la correspondance avec* L'Autorail DIGNE-NICE

MAISON DE CONFIANCE

Gde Teinturerie «VITE & BIEN» Nice

Livraison Rapide — Travail très soigné — Prix très modérés

Dépot à Sisteron Ets ROUX et SIAS

RUE PAUL ARENE — Tél. 1.32

Nettoyage, Teinture tous vêtements — Tentures, Couvertures — Rideaux — Tulle — Lingerie fine — Faux cols et Manchettes.

BIJOUTERIE HORLOGERIE

Ancienne Maison L. Roubaud

Weber VIGNET

successeur

Rue de Provence - SISTERON

Travail soigné — — — — Livraison rapide
— — — Prix modérés — — —

ORFEVRERIE OPTIQUE

COMPAGNIE DES

Transports CITROEN

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 518

Ligne No 2 — GAP — MARSEILLE
en correspondance à Gap à 10 h. 45
avec Corps - La Chapelle - St-Firmin - St-Bonnet et N.-D. de la Salette

Gap	6 h. — 16 h.	Marseille	6 h. 30 — 16 h.
Sisteron	7 h. — 17 h.	Aix	7 h. 1/4 — 16 h. 45
Manosque	8 h. 1/4 — 18 h. 15	Manosque	8 h. 1/2 — 18 h. 15
Aix	9 h. 15 — 19 h. 15	Sisteron	9 h. 1/2 — 19 h. 20
Marseille	10 h. 15 — 20 h. 15	Gap	10 h. 1/2 — 20 h. 20

Ligne No 4 — GAP — NICE

Gap	6 h.	Nice	12 h.
Sisteron	7 h.	Cannes	13 h.
Digne	8 h.	Grasse	13 h. 30
Saint-André	9 h. 15	Saint-André	16 h.
Grasse	11 h. 15	Digne	17 h.
Cannes	11 h. 45	Sisteron	18 h.
Nice	12 h. 40	Gap	19 h. 15

LIGNE No 4 bis — GAP-NICE — par Digne, Annot et Puget-Théniers

Gap	11 h. 30	Nice	7 h. 00
Sisteron	12 h. 30	Annot	9 h. 00
Digne	13 h. 30	Digne	11 h. 30
Annot	15 h. 30	Sisteron	12 h. 30
Nice	17 h. 30	Gap	13 h. 30

LIGNE No 5 — GAP - AVIGNON

Départ de Gap : 6 heures (car Marseille). Correspondance à 7 h. 30 à Peyruis. Avignon arrivée à 10 h. 30 (entreprise Christine). Départ Avignon : 15 h. 30 (entreprise Christine) Correspondance à 18 h. 30 à Peyruis. Gap arrivée 20 h. 30 Car Marseille.

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES
Devis pour excursions sur demande

L'Union de l'expérience et du progrès

1897 RENAULT 1936

l'Automobile de France

Marque qui s'impose
Production des plus puissantes Usines d'Europe
La meilleure qualité aux meilleurs prix

Renseignez-vous au

Garage BUES

Concessionnaire Régional des Automobiles RENAULT

Vente, achat, échange, entretien, réparations

STATION SERVICE moderne, avec Pont Hydraulique
ATELIER DE REPARATIONS
le mieux outillé de la Région
(Abonnements, Tarification des prix)

Magasin de pièces de rechange
(Accessoires et Fournitures)

Place de l'Eglise, SISTERON — Téléph. 18

DES SOLUTIONS EPROUVEES SUR TOUTE LA GAMME

LA CELTAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La moins chère des conduites intérieures
LA MONAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La voiture d'affaires et d'agrément
LA PRIMAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La plus brillante des 4 cylindres
LA VIVAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La 4 cylindres familiale et économique
LA VIVASPORT - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La célèbre voiture ardente et vive
LA VIVASTELLA - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La 6 cylindres familiale au très grand confort
LA NERVASPORT - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La voiture très rapide et très confortable
LA NERVASTELLA - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La luxueuse voiture de grand tourisme
LA REINASPORT - 7 Litres 100 - 8 Cyl.
La plus magnifique voiture de l'époque
LA VIVASTELLA Gd SPORT - 3 lit. 600 - 6 cyl.
La 6 cylindres super-aérodynamique
LA NERVASTELLA Gd SPORT - 4 lit. 800 - 8 c.
La 8 cylindres super-aérodynamique

VENTE A CRÉDIT avec le concours de la D.I.A.C., 67 bis, Avenue Hoche, à PARIS
Renseignements et essais gratuits à nos Usines à BILLANCOURT (Seine) et chez TOUS NOS AGENTS

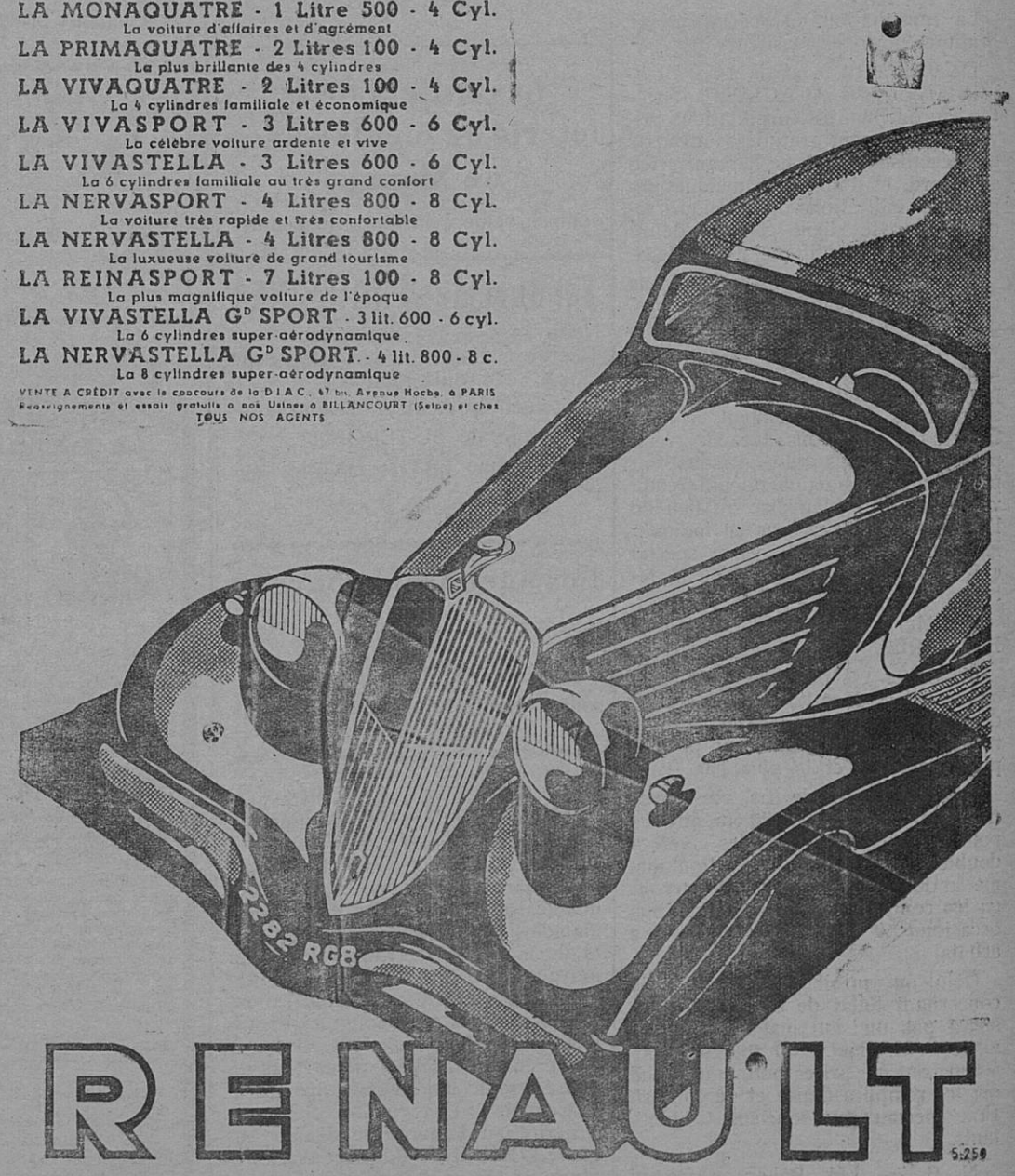

RENAULT

Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, RUE DROITE, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON